

2013

Le Lamentin

Pelletier

Rapport de suivi

STEU & milieu récepteur



Lucas PELUS

Chargé d'études suivi pollutions

Office De l'Eau Martinique

Novembre 2014

Sommaire

Table des matières

1.	Informations générales	- 3 -
1.1	Caractéristiques de la STEU	- 3 -
1.2	Accès.....	- 4 -
2.	Fonctionnement de la STEU	- 5 -
2.1.	Réglementaire	- 5 -
2.1.1.	Autosurveillance – bilan 2013	- 5 -
2.1.2.	Conformité depuis 2009	- 5 -
2.2.	État des équipements.....	- 6 -
2.3.	Travaux prévisionnels.....	- 6 -
3.	Suivi du milieu récepteur.....	- 7 -
3.1.	Données sur le milieu récepteur	- 7 -
3.2.	Détail du suivi 2013	- 9 -
3.2.1.	Protocole de suivi & méthode.....	- 9 -
3.2.2.	Localisation des points de suivi (2013).....	- 10 -
3.2.3.	Le rejet.....	- 11 -
3.3.	Résultats du suivi – 2013	- 13 -
3.3.1.	Physico-chimie.....	- 13 -
3.3.2.	Biologie	- 15 -
3.3.3.	Chimie.....	- 16 -
	Conclusion & Perspectives	- 19 -

1. Informations générales

1.1 Caractéristiques de la STEU¹



Figure 1.1 - Local technique station de Pelletier

Tableau I - Infos générales

Code Sandre	Agglomération	STEU	Mise en Service	Maître d'Ouvrage	Exploitant	Contact	Type
080000397213	Le Lamentin	Pelletier	2002	Odyssi	Odyssi	Olivier Guanel	Boues Activées

Tableau II - Capacité de la STEU (données 2013)

STEU	Capacité (EH)			Capacité (m ³ /j)		
	Nominale	Effective (moy)	Charge	Nominale	Effective (moy)	Charge
Pelletier	3 500	1 292	37 %	700	144	21 %

La valeur de débit est une moyenne issue des relevés débitmétriques journaliers.

¹ STEU : Station de Traitement des Eaux Usées (ex STEP)

1.2 Accès



Figure 1.2 - Accès à la STEU (IGN)

Depuis Fort-de-France, après la Galleria, prendre la sortie direction le Robert (N2) puis direction Vert pré au rond-point Guarigues (D3). Continuer sur la route pendant quelques minutes et tourner à droite (chemin plaisance) résidence la roseraie. Prendre ensuite l'impasse Caumartin et longer le stade. Il y a un panneau STEP Pelletier. Prendre à droite une route bétonnée.

2. Fonctionnement de la STEU

2.1. Réglementaire

2.1.1. Autosurveillance – bilan 2013

Tableau III - Bilan de l'autosurveillance (données 2013)

Paramètres		valeurs	seuil
MES	Conc. [mg/l]	4,8	30 (85)
	Rend. (%)	98	90
	Flux (kg/J)	1	
DCO	Conc. [mg/l]	21,0	90 (250)
	Rend. (%)	97	75
	Flux (kg/J)	4	
DBO ₅	Conc. [mg/l]	3,6	25 (50)
	Rend. (%)	99	70
	Flux (kg/J)	1	
Ngl	Conc. [mg/l]	11,8	15
	Rend. (%)	84	
	Flux (kg/J)	1,1	
Nkj	Conc. [mg/l]	2,1	
	Rend. (%)	97	
	Flux (kg/J)	0,2	
NH4	Conc. [mg/l]	2,5	
	Rend. (%)	96	
	Flux (kg/J)	0,2	
Pt	Conc. [mg/l]	6,7	
	Rend. (%)	19	
	Flux (kg/J)	0,6	

Les résultats ci-contre sont issus des données d'autosurveillance et expriment la moyenne des 13 bilans 24 h réalisés en 2013. Tous les bilans réalisés cette année-là sont conformes à la réglementation. Au vu des résultats, les performances épuratoires de la station sont très satisfaisantes hormis pour le phosphore avec un abattement inférieur à 20 %.

Les flux (concentration x volume) en sortie sont relativement faibles.

Inférieur au seuil
Supérieur au seuil

2.1.2. Conformité depuis 2009

L'« agglomération d'assainissement » de Pelletier est supérieure à 2 000 eH, celle-ci est donc soumise à la directive européenne ERU². La STEU est aussi soumise à la conformité locale qui dépend de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à l'assainissement ainsi qu'à un arrêté préfectoral aux exigences plus contraignantes que les lois européennes et nationale.

Tableau IV - Conformités européennes et locales depuis 2009

Conformité	2009	2010	2011	2012	2013
Européenne	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Locale	Oui	Oui	Non (dépassement MES)	Oui	Oui

² DERU : Directive européenne sur les Eaux Résiduaires Urbaines, loi européenne portant sur l'assainissement

2.2. État des équipements

La station récupère les eaux usées des quartiers de Pelletier et Plaisance au Lamentin via deux postes de refoulement dont un est raccordé à d'autres postes en série.

Selon le rapport de Police de l'eau du 17 mars 2014 :

Les prétraitements sont composés d'un dégrilleur mécanique et d'un dessableur-dégraisseur (+ un débitmètre). Le traitement des eaux comporte un bassin d'aération (avec une zone d'anoxie en amont), une fosse de dégazage puis un clarificateur circulaire (raclage de fond et de surface).

Les boues extraites sont épaissies grâce à un filtre à bandes avant d'être acheminées vers le centre de compostage de Terraviva à Ducos.

La STEU est sujette à des variations de charges importantes : trois pics mesurés au-dessus de 1 000 m³/j en entrée de STEU soit plus de 600 % par rapport à la charge moyenne annuelle. On ne sait pas si c'est dû à un dysfonctionnement du débitmètre ou à l'infiltration d'eaux parasites.

Le taux d'H₂S est très important notamment en entrée de station avec une oxydation des équipements (matériel, carrelage, porte, etc.). La longueur de réseau et le temps de séjour sont probablement en cause.

Selon la Police de l'eau, la station est relativement bien entretenue.



Figure 2.1 - Porte du local : corrosion H₂S



Figure 2.2 - Bassin d'aération



Figure 2.3 - Clarificateur



Figure 2.4 - Clarificateur

2.3. Travaux prévisionnels

Aucun travaux n'est prévu à ce jour sur la station.

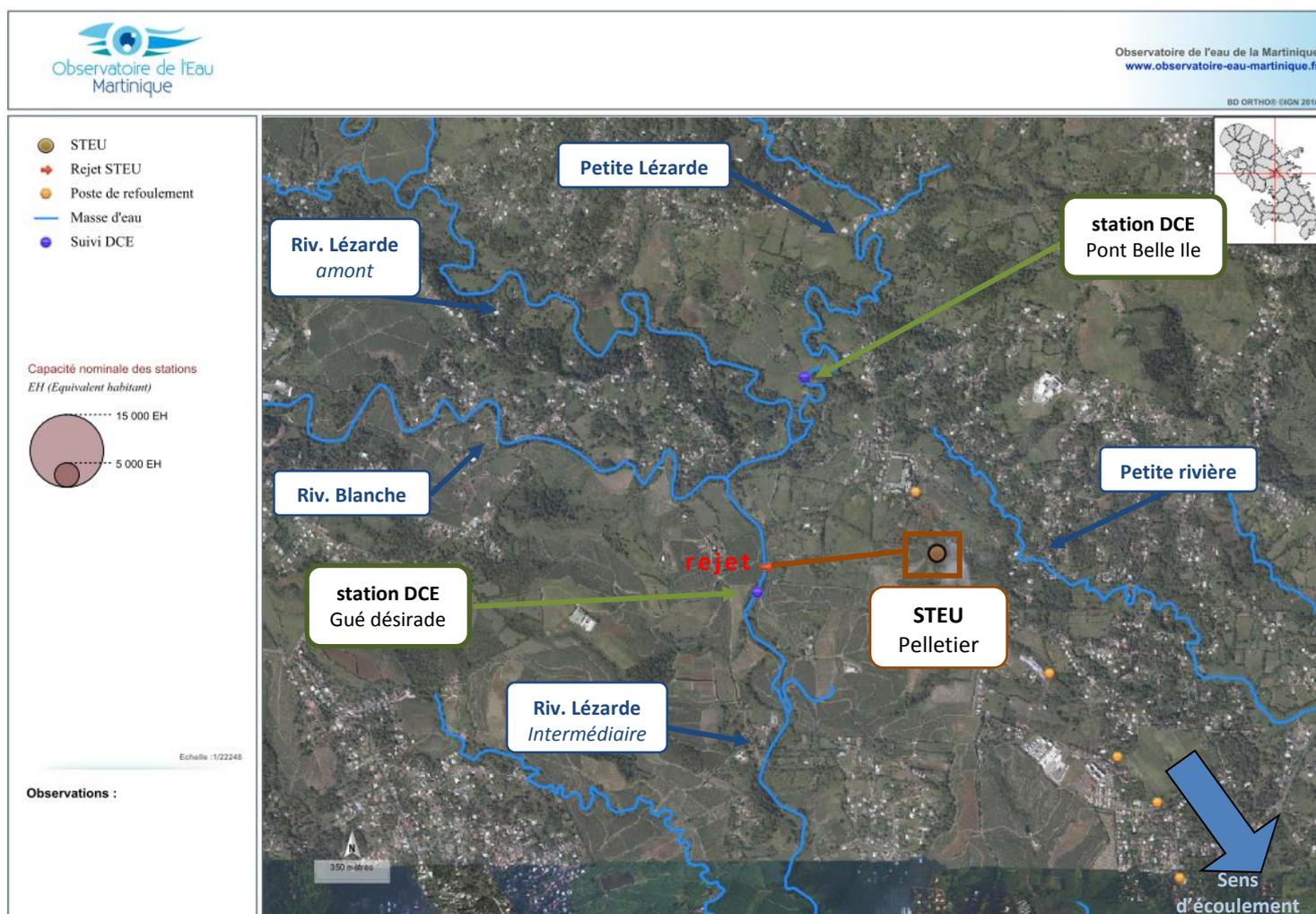
3. Suivi du milieu récepteur

3.1. Données sur le milieu récepteur

Le rejet des effluents des eaux traitées a lieu dans la Lézarde intermédiaire qui est une masse d'eau suivie dans le cadre de la DCE³.

La partie **supérieure** du bassin versant (35 km²) de la rivière Lézarde est peu anthropisée et peu agricole (DAAF, 2011). En revanche, la partie intermédiaire (36 km²) subit de fortes pressions d'origines agricoles et urbaines. Les prélèvements pour l'irrigation (Manzo) et l'Adduction en Eau Potable (AEP) sont très importants (non-respect des débits minimums biologiques).

Le tableau V (cf. *page suivante*) résume l'état écologique de chaque station DCE. D'un point de vue global, la Petite Lézarde et la Lézarde amont sont plus impactées que la rivière blanche, en partie par le chlordécone.



³ DCE : Directive Cadre européenne sur l'Eau

Tableau V - Évolution de l'état écologique des différentes stations DCE

Cours d'eau Station DCE	2010	2011	2012	2013
Lézarde Amont Pont Belle Île	Médiocre	moyen	Moyen	Moyen
Rivière Blanche - amont	Très bon	Très bon	Très bon	
Lézarde intermédiaire Gué de la Désirade	Médiocre	moyen	Moyen	Moyen

- **Rivière Blanche :**
 - Qualité des eaux : Bon
 - Paramètres déclassants : aucun
 - Pressions principales : prélèvement d'eaux à usage AEP et irrigation, assainissement non collectif
 - Module⁴ : 1 970,1 L/s

- **Lézarde amont - Pont Belle Île :**
 - Qualité des eaux : Bon
 - Paramètres déclassants : biologie (macro-invertébrés) et polluants spécifiques (chlordécone)
 - Pressions principales : prélèvement d'eaux à usage AEP et irrigation
 - Débit⁴ bras Petite Lézarde : 355,24 L/s
 - Débit⁴ bras Lézarde amont : 1 641,46 L/s

- **Lézarde intermédiaire - Gué de la Désirade (100 m à l'aval du rejet de la STEU) :**
 - Qualité des eaux : Moyen
 - Paramètres déclassants :
 - biologie : macro-invertébrés
 - polluants spécifiques : chlordécone
 - Pressions principales : agriculture (pesticides), urbanisation (assainissement non collectif), prélèvements d'eau AEP et irrigation, ruissellement
 - Débit⁴ : 3 980,34 L/s

À noter que le gué de la Désirade sera aussi une des stations de suivi de l'impact des effluents de la STEU.

⁴ Donnée de débit estimée par la DEAL grâce aux lames d'eau : Module (surface et pluviométrie)

3.2. Détail du suivi 2013

3.2.1. Protocole de suivi & méthode

Suite à une campagne de suivi expérimentale réalisée en 2012 sur d'autres stations, un nouveau protocole de suivi a été proposé pour 2013. Il est composé de 3 approches :

- Un suivi physico-chimique (DBO, DCO, MES, azote, phosphore, etc.) ;
- Un suivi biologique (diatomées) ;
- Un suivi des substances chimiques (HAP, pesticides, métaux lourds, etc.).

Plusieurs points de prélèvement ont été choisis au préalable. L'emplacement de ces points est notamment décrit ci-après (cf. *Localisation des points de suivi (2013)*).

Il y a eu au total 3 campagnes de suivi milieu sur la station d'épuration de Pelletier, organisées ainsi :

13 juin 2013 :

- Rivière Lézarde - Amont STEU : physico-chimie & substances chimiques
- Rejet STEU (canal venturi) : physico-chimie & substances chimiques
- Rivière Lézarde - Aval1 STEU : physico-chimie
- Rivière Lézarde - Aval éloigné STEU : physico-chimie & substances chimiques

4 décembre 2013 :

- Rivière Lézarde - Amont STEU : physico-chimie
- Rejet STEU (canal venturi) : physico-chimie
- Rivière Lézarde - Aval 1 STEU : physico-chimie
- Rivière Lézarde - Aval éloigné STEU : physico-chimie

29 décembre 2013 :

- Rivière Lézarde - Amont STEU : *in-situ* et biologie (Asconit Consultants)
- Rivière Lézarde - Aval_éloigné STEU : *in-situ* et biologie (Asconit Consultants)

3.2.2. Localisation des points de suivi (2013)



Figure 3.2 - Point amont (rive gauche)

Accès au point Amont :

Il faut d'abord accéder au rejet puis remonter le long de la berge environ 20-30 m pour prélever (utiliser une perche pour atteindre le lit principal du cours d'eau et éviter de prélever trop près de la berge).

40 m du rejet

Coordonnées en degrés décimaux (WGS 84) :

X = -60,99551°O

Y = 14,66782°N



Figure 3.3 - Point Aval1 (rive droite) – Gué de la Désirade

Accès au point Aval1 :

Ce point de prélèvement fait partie du réseau DCE de l'ODE (RCO/RCS) la station de mesure se nomme Gué de la Désirade.

Sur la D3 prendre la sortie D27 – Presqu'île. Prélever en amont du gué (seuil).

100 m du rejet

Coordonnées en degrés décimaux (WGS 84) :

X = -60,99601°W

Y = 14,66656°N



Figure 3.4 - Point Aval_éloigné (rive gauche)

Accès au point Aval-éloigné :

Depuis le point Aval1, reprendre la route vers le Lamentin et se garer rapidement à droite juste après un arrêt de bus. Descendre vers la rivière à travers le champ de bananes. Longer une canalisation, celle-ci traverse ensuite la rivière en hauteur, le point de prélèvement est en contrebas, en aval d'un méandre (rive gauche). 600 m du rejet.

Coordonnées en degrés décimaux (WGS 84) :

X = -60,99484°W | Y = 14,66315°N

3.2.3. Le rejet

a. Localisation

Coordonnées GPS du rejet (WGS 84) : 14,66752°N | -60,99560°O

Accès : En allant du Lamentin vers le Vert Pré, tourner à gauche pour se garer à l'intersection après le Gué de la Désirade. C'est avant la route vers la STEU. Il faut ensuite longer la route principale en redescendant vers le Lamentin sur quelques dizaines de mètres puis traverser un champ vers la rivière. On peut voir des regards dans le champ, ce sont eux qui permettent d'accéder à la canalisation du rejet de la STEU.



Figure 3.5 - Localisation rejet (Carte IGN)



Figure 3.6 - Localisation rejet (Ortho 2010)

b. Description

La canalisation en provenance de la station descend toute la colline puis traverse une bananeraie, la route principale et enfin le champ (voir photo ci-dessous) qui sert de pâturage. En suivant les regards on arrive jusqu'à l'ouvrage bétonné du rejet.



Figure 3.7 - Rejet (rive gauche, vue vers l'aval)



Figure 3.8 - Ouvrage bétonné du rejet

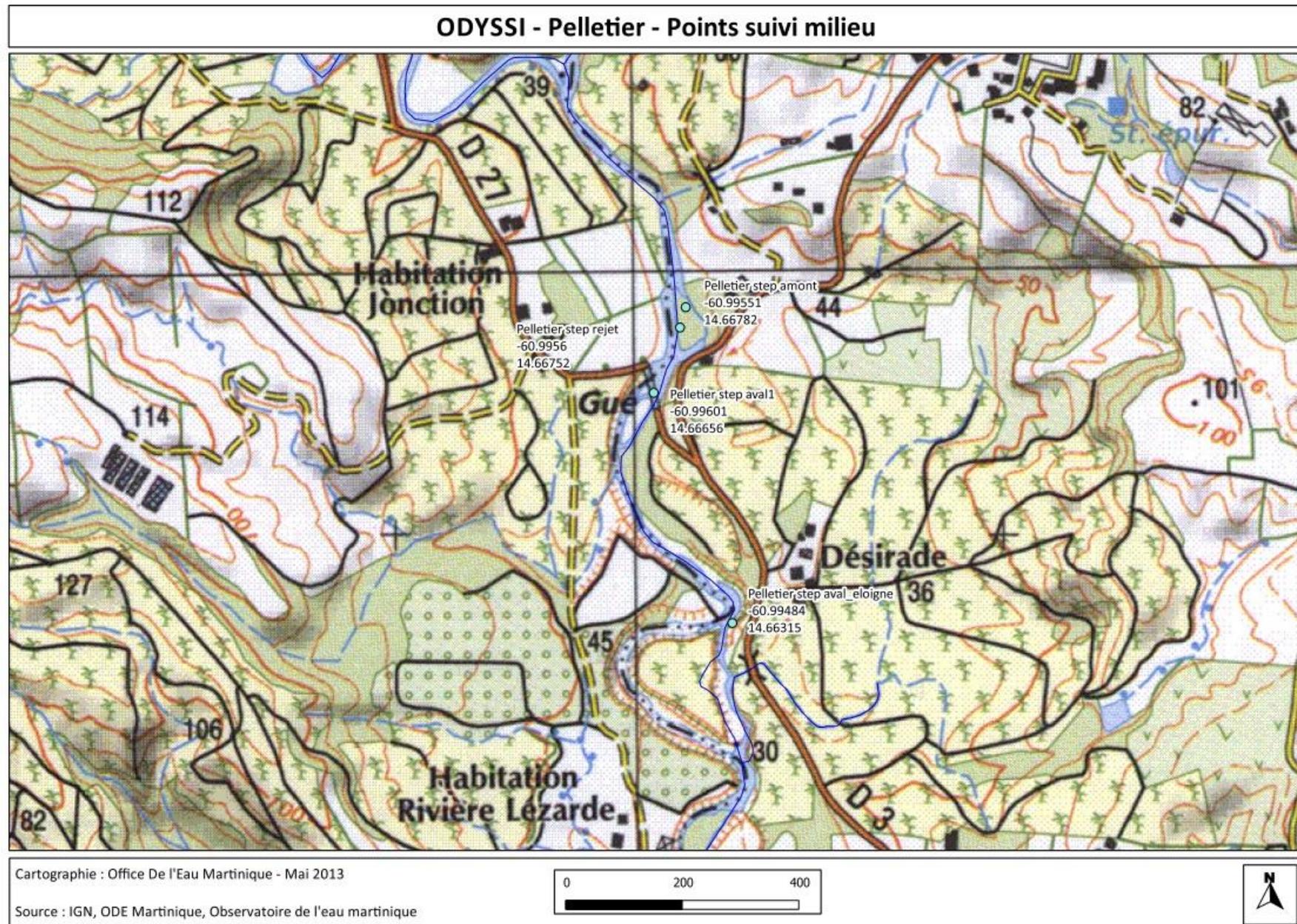


Figure 3.9 - Localisation des points de suivi 2013 (IGN)

a. Analyse

STEU

Lors du 1^{er} bilan, les valeurs de concentration des **eaux brutes** en entrée de station dépassent les valeurs références. On note de très fortes concentrations notamment pour la DBO, le NH4 et Nkj. Les conditions météorologiques étant sans doute en cause (temps pluvieux). En effet, pour le 2^{ème} bilan 24h réalisé par temps sec, les valeurs en entrée de station se rapprochent plus de ces mêmes valeurs dites de référence. Lors de ce 2^{ème} bilan 24h, le ratio DBO/DCO de 2,1 indique une bonne biodégradabilité des effluents.

Lors des deux bilans, on retrouve en **sortie de STEU** des valeurs proches des moyennes annuelles, et ce malgré des effluents fortement chargés lors du 1^{er} bilan. Ce qui montre que la station fonctionne bien malgré une charge plus élevée. À noter qu'à chaque fois la STEU était en sous charge hydraulique (165 et 160 m³/j).

Dilution

Il n'y pas eu de jaugeage lors des suivis sur le milieu nous pouvons donc seulement estimer la dilution en utilisant es données de la DEAL (lames d'eau). Ces données estiment un module qui exprime une moyenne interannuelle.

En couplant ce débit moyen avec le débit moyen annuel traité par la STEU on obtient un facteur de dilution théorique moyen.

Facteur de dilution théorique: $D_{\text{Théorique}} = \text{Module Lézarde} / Q_{\text{STEU_MOY}} = (343901-144) / 144 = \mathbf{2\ 387}$.

Une étude sur l'impact hydraulique a déjà été réalisée en Ile-de-France (C. Figuet et al., 2000), ils préconisent d'avoir un ratio supérieur à 10 pour que l'impact soit faible quand le Ministère de l'Environnement estime que dans des conditions « idéales » le débit de la rivière devrait être au minima 50 fois supérieur à celui traité par la station donc $D > 50$ (Certu⁵, 2003).

Impact

Pour les deux suivis, la qualité des eaux sur le site Amont est bonne. En aval proche et en aval éloigné du rejet on retrouve les mêmes valeurs qu'en Amont. À noter que c'est l'une des rares STEU suivies où l'on ne note aucune variation de concentration entre les valeurs amont et aval.

b. Conclusion

La qualité des eaux en amont du rejet peut être considérée comme bonne, il n'y a aucune variation en aval. L'impact (sur les paramètres physico-chimiques) est considéré comme nul.

⁵ Certu : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publics.

3.3.2. Biologie

Les agents du bureau d'études Asconit Consultants ont procédé aux prélèvements biologiques le 29 décembre 2013 en période d'étiage.

a. Analyse

L'Indice Diatomées Antillais (IDA) est un indicateur de qualité biologique basée sur l'analyse des diatomées spécifiques aux Antilles. Il se base sur la présence d'espèces résistantes à la pollution, ayant des affinités pour la matière organique. La note donnée est sur une échelle de 0 à 20, plus la note est élevée, plus le milieu est de bonne qualité.

Tableau VIII - Résultats du suivi biologique (29 décembre 2013)

Indice biologique	Amont	Aval_éloigné
Note IDA	18,4	18,4
État biologique	Bon	Bon

Selon Asconit, le peuplement des diatomées est relativement comparable entre l'amont et l'aval du rejet. On observe tout de même une légère dégradation de la qualité avec une abondance légèrement plus élevée d'espèces inféodées aux matières organiques sur le site Aval_éloigné. La note IDA reste tout de même l'une des plus élevées parmi les autres STEU suivies (cf. *tableau ci-dessous*).

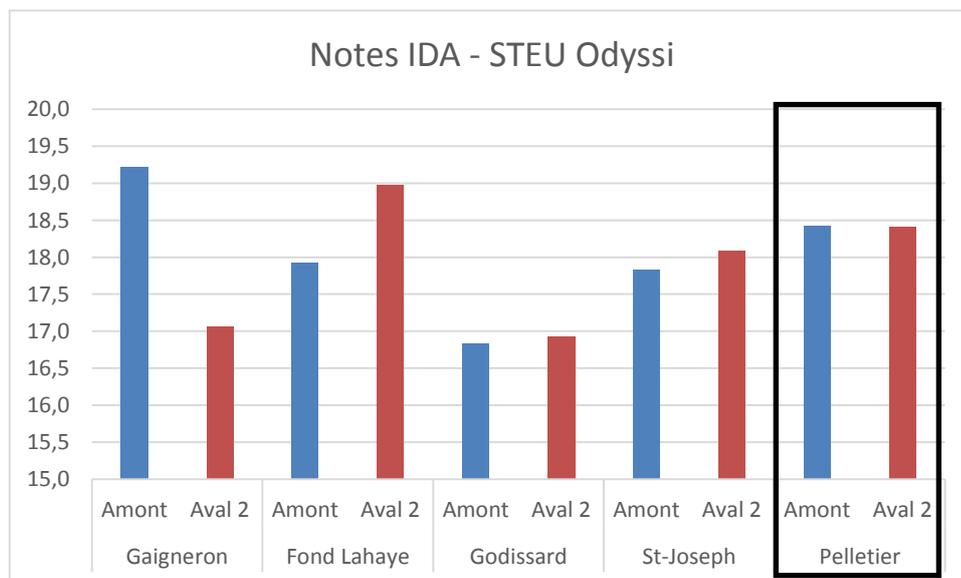


Figure 3.10 - Indices biologiques sur le parc de STEU d'Odyssi – Asconit Consultants

b. Conclusion

La qualité « biologique » des eaux est bonne en amont et en Aval-éloigné du rejet, on observe toutefois une légère dégradation. **L'impact est léger à nul.**

3.3.3. Chimie

Sur les 253 substances analysées, 17 ont été détectées lors du suivi. Elles appartiennent à trois groupes de polluants :

- **7 pesticides** utilisés par les agriculteurs ou les particuliers ;
- **2 autres micropolluants organiques** ;
- **8 métaux** aussi appelés micropolluants minéraux, ces éléments sont présents naturellement dans le milieu mais leur présence dans le milieu peut aussi résulter d'une pollution (cf. encadré page - 17 -**Erreur ! Signet non défini.**).

Les pesticides

Le tableau ci-dessous présente les résultats pour les pesticides, l'échelle de couleur sert à donner une idée de l'intensité de la contamination mais ne prend pas en compte la toxicité propre de chaque substance.

Tableau IX - Pesticides identifiés lors du suivi

Paramètres ⁶ (µg/L)	Amont	Rejet	Aval2	Famille	Remarques
Imazalil	0	0,03	0	fongicide PR	traitement post-récolte des bananes
AMPA	0	3,69	0	herbicide	AMPA, présent dans les lessives, Métabolite glyphosate (herbicide très répandu), très soluble dans l'eau, stocké dans les sédiments
Glufosinate-ammonium	0	0,13	0		Herbicide multiples usages
Glyphosate	0	0,17	0		Herbicide multiples usages (agricole, voirie, jardin amateur), le + vendu, Round Up, régulièrement détecté en Martinique, très soluble dans l'eau, stocké dans les sédiments
Hydroxyterbuthylazine	0	0,22	0		Métabolite herbicide interdit en 2003
Chlordécone *	0,14	0	0,48	insecticide	Insecticide (charançon), bananeraies, Polluant Organique Persistant (POP), rémanent. Plan d'action national, interdit (1993)
Imidaclopride	0	0,02	0		Insecticide interdit, usage domestique autorisé
Légende :	* = Substance pour laquelle une NQE ⁷ existe * = Substance pour laquelle la NQE est dépassée pour au moins une analyse				



On détecte des substances actives de pesticides à la fois dans les eaux de rejet et dans la rivière. **Une substance active est quantifiée à une concentration importante (> 2 µg/L) dans le rejet : l'AMPA.** Cette molécule est à la fois un métabolite du glyphosate (herbicide le plus vendu en Martinique) et un composé utilisé dans certaines lessives. On ne retrouve qu'une substance dans la rivière : le chlordécone (insecticide historique), celui-ci dépasse sa Norme de Qualité Environnementale (NQE = 0,1 µg/L) dans la rivière. La concentration en AMPA du rejet (3,69 µg/L) est légèrement en dessous des valeurs généralement observées sur les 15 STEU suivies (médiane des valeurs = 3,9 µg/L).

La somme des substances actives dans le rejet (= 4,26 µg/L) est légèrement plus faible que sur les autres STEU suivies (médiane = 5,5 µg/L).

⁶ Les valeurs « 0 » signifient que la substance n'a pas été détectée par le laboratoire. Concrètement la valeur affichée devrait être uniquement inférieure à la limite de détection.

⁷ NQE : Norme de Qualité Environnementale

Les autres micropolluants organiques

2 autres micropolluants organiques ont été détectés. L'un uniquement dans le rejet et l'autre seulement dans la rivière.

Tableau X - Autres micropolluants identifiés

Paramètres ⁸ (µg/L)	Amont	Rejet	Aval2	Famille	Remarques
4-ter-butylphénol	0,041	0	0,043	Autres micropolluants organiques	ptBP, synthèse de résines, encre, cosmétique
Diethylamine	0	11	0		Fabrication de produits organiques, de caoutchouc

Les micropolluants minéraux (ou métaux)

8 métaux ont été détectés dans le rejet et le milieu, dont un uniquement dans le rejet.

Tableau XI - Micropolluants détectés

Paramètres ⁸ (µg/L)	Amont	Rejet	Aval2	Famille	Remarques
Arsenic *	0	0,5	0	micropolluant minéral	Agriculture, déchets dangereux (batterie), fortement toxique
Bore	16	40	17		Persistant, toxique. Fabrication fibre de verre, textile, médicament biocide
Chrome *	0	0,5	0		Anti-corrosif, alliage acier inoxydable, certaines formes très toxiques et cancérigènes
Cuivre *	0,6	5,2	0,8		Fond géochimique ? Carénage, produit antialgues (remplace le TBT), érosion des conduites, activité industrielle (traitement de surface, blanchisserie, sidérurgie, traitement du bois)
Nickel *	0	1,8	0,3		ruissellement pluviale sur toiture et chaussées. Activité industrielles, ruissellement agricole, effet cancérigène démontré sur les animaux
Plomb *	0	0,4	0,2		Utilisé dans les produits d'entretien, détergents, batteries, alliages, munitions
Vanadium	1,3	1,9	1,3		Alliage, métallurgie
Zinc *	5	108	4		Ruissellement toiture, gouttières et chaussées, Produits d'entretien, détergents, alimentation porcs, engrais phosphatés
Légende :	* = Substance pour laquelle une NQE existe * = Substance pour laquelle la NQE est dépassée pour au moins une analyse				

Des Normes de Qualité Environnementales (NQE) fixées par l'Union européenne existent pour 6 métaux sur les 8 qui ont été détectés. Seuls le cuivre et le zinc présentent des concentrations supérieures à ces NQE dans le rejet. Le cuivre est par ailleurs fréquemment détecté dans les eaux douces de Martinique à des concentrations supérieures au NQE probablement en raison d'un fond géochimique naturel élevé (cf. *encadré ci-dessous*). L'interprétation des autres données concernant les métaux est délicate étant donnée l'absence de NQE et le manque d'informations sur le fond géochimique naturel en Martinique.

La concentration en zinc dans le rejet (108 µg/L) est la plus haute valeur observées sur les 15 STEU suivies (médiane des valeurs = 25 µg/L). Cela dépasse plus de 10 fois la NQE pour les cours d'eau (NQE = 7,8 µg/L).

Les micropolluants minéraux (métaux) sont naturellement présents dans les eaux en raison de leur dissolution lors du contact entre l'eau et les minéraux. Cette concentration naturelle est appelée « fond géochimique ». Il est donc parfois délicat de savoir si les concentrations en micropolluants minéraux relevées sont dues au **fond géochimique** naturel ou à une pollution anthropique.

⁸Les valeurs « 0 » signifient que la substance n'a pas été détectée par le laboratoire. Concrètement la valeur affichée devrait être uniquement inférieure à la limite de détection.



Figure 3.11 - Échantillons pour une analyse chimique

Conclusion

La somme des concentrations en substances actives de pesticides dans le rejet de la STEU est de 4,26 $\mu\text{g/L}$ ce qui est légèrement plus faible comparé aux autres STEU étudiées. On ne retrouve pas les pesticides issus du rejet dans le milieu aquatique. Seul le chlordécone est quantifié dans la rivière. Comme sur la plupart des STEU étudiées, une forte concentration en AMPA est enregistrée. Le rejet de Pelletier a la plus haute valeur observés sur les 15 STEU suivi en zinc (108 $\mu\text{g/L}$), l'apport du rejet ne semble pas impacter la teneur initiale en zinc du cours d'eau. Le zinc comme d'autres métaux sont présents de manière naturelle dans les cours d'eau.

Conclusion & Perspectives

La station d'épuration

Pelletier (3 500 eH) appartient au parc de STEU géré par la CACEM via sa régie des eaux ODYSSI. C'est une station de type boues activées, mise en service en 2002. Cette station est en nette sous charge organique et hydraulique (respectivement 37 et 21 %). Elle est conforme au niveau européen et local, son rejet est de bonne qualité, selon l'autosurveillance le traitement est satisfaisant. À noter des gros problèmes d'H₂S surement dus à un temps de séjour trop long dans les réseaux (la station est située sur une colline).

Le milieu récepteur

Le bassin versant de la rivière Lézarde est le bassin le plus étendu de la Martinique. Il est soumis à de fortes pressions urbaines et agricoles surtout dans la partie aval au rejet de la station. La partie amont étant surtout impactée par les prélèvements d'eau pour l'AEP ou l'irrigation. En 2013 la Lézarde Amont est dans un état écologique considéré comme « bon » selon la DCE. La Lézarde Intermédiaire (au niveau du rejet et en aval) est dans un état « moyen », l'objectif d'atteinte du bon état écologique a été décalé de 2015 à 2027 en raison du nombre et de l'intensité des pressions présentes sur le bassin versant. Le rejet est situé à environ 15 km de la mer.

L'impact de la station d'épuration sur le milieu récepteur

D'un point de vue physico-chimique, la qualité de la Lézarde à l'amont et à l'aval du rejet est classée comme « bon » voir « très bon » selon la DCE. Le rejet n'a pas d'impact sur ces paramètres. Les familles de diatomées (micro-algue, indice de qualité biologique) indiquent une qualité d'eau globalement bonne à l'amont ET à l'aval du rejet, (très légère dégradation à l'aval). Au niveau de la chimie, comme pour les autres STEU suivies, on retrouve un nombre important de pesticides dans le rejet avec une forte concentration en AMPA. On ne retrouve que le chlordécone dans le milieu naturel. La concentration en zinc dans le rejet est la plus forte concentration observée parmi les 15 STEU étudiées.

La station étant en sous charge et fonctionnant bien, les flux (concentration x débit) rejetés par la station sont faibles. Le rejet représente donc une pression d'intensité globalement faible. Le débit de la Lézarde est suffisant pour diluer les effluents de la station. Celle-ci est prête pour recevoir de nouveaux effluents. Un nouveau suivi avec notamment une mesure de débit plus fiable sur la rivière permettrait de déterminer pour quelle valeur du facteur de dilution l'impact du rejet sur le cours d'eau est nul.

	Impact sur la rivière 2013
physico-chimie	0
biologie	0 / +
chimie (métaux, pesticides, etc.)	0

Légende

+++	impact fort	++	impact moyen	+	impact léger	0	pas d'impact	?	inconnu		pas de suivi
------------	-------------	-----------	--------------	----------	--------------	----------	--------------	----------	---------	--	--------------